

# DEVENEZ PROPRIÉTAIRE DE VOS PROPRES VIGNES

À Saint-Just-et-Vacquières, un projet ambitieux et innovant permet aux habitants d'Alès Agglomération et d'ailleurs d'acheter des parts dans un domaine viticole. Au-delà du fait de posséder un petit bout de vignoble, il s'agit de participer à une aventure viticole au sein d'un domaine qui veut être un véritable laboratoire d'une agriculture durable et responsable.

Nombreux sont ceux qui ont déjà rêvé de posséder un jour des vignes et de boire leur propre vin... Une idée associée à l'image du luxe, mais qui est démocratisée sur Alès Agglomération. Une souscription est lancée pour devenir sociétaire du Mas des Justes, un vignoble né à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle aux portes de Saint-Just-et-Vacquières. 320 parts sociales sont en vente et permettront aux amateurs de terroir de participer à ce projet collectif porté par la SCIC "Sur le Chemin des Cévennes" (société coopérative d'intérêt collectif).

## Un écrin viticole en Agriculture Biologique

En 2017, face au possible abandon de ce qui constituait les dernières parcelles de vignes de ce petit terroir aux pieds des Cévennes, Les Vignerons de St Maurice (à Saint-Maurice-de-Cazevielle, principal acteur des filières viticole et vinicole locales) ont décidé d'initier ce projet à la fois ambitieux et innovant. Voire militant, puisqu'il s'attache aussi à préserver l'authenticité et la biodiversité du territoire d'Alès Agglomération : le Mas des Justes, domaine viticole classé en IGP Cévennes, s'étend sur 15 hectares, dont 13,5 hectares de vignes certifiés "Agriculture Biologique" et, d'ici 2021, biodynamiques. Dans les quatre ans à venir, 6 hectares seront replantés pour optimiser la production et repenser l'encépagement.

## Le laboratoire d'une agriculture nouvelle

« Nous souhaitons partager avec le plus grand nombre une aventure viticole, humaine et responsable, au bénéfice des générations futures », résume Romain Rigon, président de la SCIC. Avec l'appui du bureau d'études Agroof, le projet du Mas des Justes soutient en effet un modèle d'agriculture éthique, responsable et durable, par la mise en place de pratiques expérimentales au vignoble (plantations de haies, cultures intra-parcellaires, ruchers et surfaces mellifères pour les abeilles, etc.).

Les élus d'Alès Agglomération, qui ont la volonté de consolider et développer la filière agricole – agroalimentaire du territoire, ont été séduits par ce laboratoire d'une agriculture nouvelle et ont permis à la collectivité de prendre des parts sociales.

Du vin, du plaisir et du bon sens... les moteurs de votre investissement !

## Comment devenir sociétaire ?

Pour entrer au capital de la SCIC/SAS "Sur le Chemin des Cévennes", il faut souscrire au moins une part sociale :

1. Demandez un bulletin d'intention : [info@masdesjustes.com](mailto:info@masdesjustes.com).
2. Remplissez le et renvoyez le par mail.
3. Le Conseil Coopératif valide votre candidature et vous envoie la liste des documents à fournir.
4. Renvoyez le tout et votre paiement (virement ou chèque).
5. Vous recevez vos titres de souscription.

En échange de votre participation au capital, vous recevrez une gratification symbolique sous forme de vin chaque année et serez associé aux grandes décisions et événements.

## Plus d'infos

Courriel

[info@masdesjustes.com](mailto:info@masdesjustes.com)